

**ECOLES ET COLLEGES  
DES VOSGES**EXPEDITEUR :  
**SNUipp88**6 Maison des Associations  
Quartier La Magdeleine  
88000 EPINAL**P****P R E S S E**  
DISTRIBUÉE PARLA POSTE Suppl n°1 d'août au n°85 de juin 2012 - Trimestriel - Imprimé par nos soins  
Dir de publication: Christine CAEL Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 31/08/2012

**Edito :****LA RENTREE A DEUX VISAGES ?**

*La dégradation historique des moyens de remplacements, des RASED et des postes périphériques aura des répercussions directes sur les conditions de travail de chacun mais ... une lueur d'espoir de priorité donnée à l'école ?*

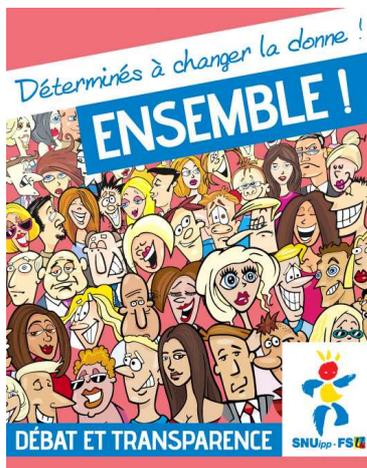
*Aux enseignants de prendre le taureau par les cornes et à leurs syndicats de les organiser.*

*Pour sa part, le SNUipp88-FSU propose de rencontrer les collègues, lors d'une réunion dès le 26 septembre.*

*Il estime qu'il y a nécessité d'être offensif en matière de réussite des élèves et de conditions de travail. Il défendra les missions de l'Ecole et les intérêts moraux et physiques des collègues car ce qui est bon pour les élèves doit l'être aussi pour les enseignants.*

*Notamment, il veillera aux risques psycho sociaux professionnels et s'attachera à ce que la démocratie ne s'arrête pas aux portes de l'administration.*

**Le SNUipp88-FSU sera auprès de toute la profession cette année encore...**



Rejoignez ses adhérents pour donner plus de force et de sens à l'action syndicale.

**Adhérez au  
SNUipp-FSU**

Francis GEHIN

**SOMMAIRE :****Page 1**

Edito

**Pages 2**Réunion Information Syndicale  
Pour l'école, pour tous**Pages 3**Refondation de l'Ecole  
Reconnaître la valeur professionnelle  
Rythmes**Page 4**Carte scolaire et mouvement  
Adhérer  
Gestion des personnels**Encarts**Calendrier scolaire SNUipp  
Bulletin d'adhésion



**Réunion d'info et de débat du SNUipp88-FSU**  
*Pour donner votre avis sur la transformation de l'Ecole*  
**MERCREDI 26 SEPTEMBRE 9h à 12h**  
*En présence de Laurent BERNARDI du SNUipp-FSU national*

**Déclarez votre participation dès aujourd'hui à votre IEN.**

**RENDEZ-VOUS**  
**MERCREDI 26 SEPTEMBRE**  
 SITE IUFM EPINAL  
 de 9h à 12h



Réussite scolaire  
 Justice  
 Formation  
 Conditions de travail  
 Rythmes  
 Rémunérations  
 Droit syndical...  
**Discutons-en ensemble !**

**VENEZ NOMBREUX :**

**La transformation de l'Ecole ne peut se faire sans les enseignants**

**Votre participation aide le SNUipp-FSU à porter vos revendications**

**LES REUNIONS SYNDICALES SUR TEMPS DE TRAVAIL**

*C'est un droit !*

Le décret du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique le prévoit explicitement : elles sont désormais de 12h maximum par an.

*C'est un droit contesté !*

Depuis la rentrée 2008, le Ministère impose la restriction de ne pas renvoyer les élèves, empêchant de fait les réunions sur temps scolaire. Dans le département, ces demi-journées sont désormais possibles ou récupérables sur le temps des animations pédagogiques, de la journée de solidarité.

Lorsque vous déclarez votre participation à une RIS, vous indiquez à l'IEN votre choix. Le SNUipp est opposé à cette disposition qui restreint le droit syndical.

*C'est un droit à reconquérir !*

Le SNUipp-FSU estime que les réunions doivent pouvoir également se dérouler sur temps scolaire. Le temps passé par les enseignants en réunion syndicale est consacré à l'amélioration de notre service public. Il n'est pas perdu pour nos élèves.

**Si vous souhaitez récupérer ce temps de réunion Envoyez votre courrier dès maintenant (au moins une semaine avant la réunion)**

**Modèle de lettre à l'IEN**

NOM PRENOM ECOLE

À M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale ,  
 Circonscription de \_\_\_\_\_

En application du décret 82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp/FSU, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

En raison des nouvelles dispositions, je vous informe que je ne participerai pas :

- à une animation pédagogique
- à une 1/2 journée de solidarité

Date signature

**Modalités contestées des Réunions d'information syndicale**

**Le SNUipp dénonce une atteinte au droit syndical.** Depuis le rentrée 2008 la restriction en matière de réunion sur le temps de travail est un frein à l'organisation collective.

Désormais, dans le département, suite à des consignes ministérielles, seuls les enseignants qui ne sont pas directement en responsabilité de classe, sont autorisés à se réunir sur le temps scolaire. Les autres sont autorisés à se réunir sur les 108h, ou à récupérer sur celles-ci... **Le SNUipp-FSU conteste cette interprétation du droit.**

**ECOLES ET COLLÈGES DES VOSGES**  
**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE**  
**des Instituteurs,**  
**Professeurs des Ecoles et PEGC**  
 6, maison des Associations  
 Quartier de la Magdeleine  
 88000-EPINAL

<http://88.snuipp.fr>  
 tel. : 03 29 35 40 98  
 fax : 03 29 64 24 41  
 Email : [snu88@snuipp.fr](mailto:snu88@snuipp.fr)  
 CPPAP n° 0715 S 07413  
 ISSN n° 1266 0833  
 dépôt légal : juin 2012

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp  
 Quartier de la Magdeleine,  
 6, Maison des Associations  
 88000-EPINAL

## Refondation de l'école : pas sans vous !

Solennellement lancée le 4 juillet par le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale, la concertation pour la refondation de l'école doit alimenter la loi future d'orientation pour l'école annoncée pour fin 2013.

Quatre grandes thématiques structurent la réflexion pour une refondation de l'école : La réussite scolaire pour tous, un système éducatif juste et efficace, les élèves au cœur de la refondation, et des personnels formés et reconnus.

Jusqu'à la fin du mois de septembre, de nombreuses réunions, au delà des constats sur l'école, envisagent les évolutions possibles du système éducatif. Comment traduire concrètement « la priorité donnée à l'école primaire » ? Que pourraient être les nouveaux rythmes scolaires ? Comment seront formés, évalués les personnels ? Comment rendre l'école plus juste sur tous les territoires ? Comment imaginer une nouvelle dynamique d'éducation prioritaire ?

Les propositions qui sortiront de ces travaux devront guider l'écriture de la nouvelle loi, puis être déclinées dans ses décrets d'application. Pour le SNUipp-FSU, la loi d'orientation devra marquer la rupture avec les politiques précédentes, s'engager résolument pour la réussite de tous

les élèves, restaurer la confiance des enseignants. Pour le syndicat, aucune décision ne devra être prise sans que les enseignantes et les enseignants n'y soient associés. Attachés à leur métier et à la réussite de leurs élèves, ce sont eux qui « font tourner la machine », ce sont eux qui mettront les réformes en œuvre. Le SNUipp-FSU a demandé au ministère une journée banalisée pour mettre en débat les décisions qui pourraient modifier la vie personnelle et professionnelle des enseignants. En attendant, le syndicat lance sa propre consultation en vous invitant aux réunions d'information syndicale et en vous proposant un questionnaire sur les principaux axes à débattre, disponible courant septembre.

**Venez en discuter avec le SNUipp-FSU**  
**le MERCREDI 26 SEPTEMBRE 9h à 12h IUFM EPINAL**

## Reconnaître la valeur professionnelle des enseignants : vite !

Carrière, pouvoir d'achat, mobilité, frais professionnels, changeons la donne !

Alors qu'en 1995 les salaires des enseignants étaient déjà particulièrement bas en France par rapport à la plupart des pays de l'OCDE, ils sont quasiment les seuls à avoir connu depuis une baisse constante. Le maintien du gel de la valeur

du point d'indice va encore aggraver cette situation. Et ce ne sont pas les primes au mérite (évaluations ou ECLAIR) qui vont palier cette perte du pouvoir d'achat. En revanche, elles risquent d'accroître les divisions et de fragiliser le travail en équipe. L'introduction du jour de carence va encore amputer les salaires des enseignants.

A cela s'ajoutent une augmentation des frais professionnels voire de véritables difficultés liées à la baisse importante de la mobilité. Il faut que cette pluie de « coûts » cesse.

A notre demande, le décret réformant

l'évaluation des enseignants a été abrogé. Il faut maintenant une accélération des déroulements de carrière. Reconnaître la valeur professionnelle des enseignants passe par une revalorisation salariale pour tous avec l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire. Des réponses doivent aussi être apportées aux demandes de mutation inter et intra départementales. Enfin, l'exercice du métier nécessite un investissement individuel croissant. Que diriez-vous de la création d'une indemnité d'équipement professionnel pour tous les enseignants ? C'est une proposition du SNUipp-FSU, parlons-en !

## Changer de rythmes : pour les élèves et les enseignants

Vincent Peillon a annoncé, dès le mois de juin, une réforme des rythmes scolaires, avec, en ligne de mire, le passage de la semaine à 5 jours. Après avoir dénoncé, comme l'ensemble des acteurs de l'école, le passage en force de Xavier Darcos pour la mise en place de la semaine à 4 jours avec des journées trop lourdes pour les élèves les plus fragiles, le SNUipp-FSU a émis publiquement des exigences début juillet à travers un courrier au ministre : tout changement doit être synonyme d'amélioration pour les élèves comme pour les enseignants.

Dans ce dossier complexe, le SNUipp-FSU a toujours avancé sans tabou. Rappelant que la question de la réussite des élèves ne se réduit pas à des questions d'horaires et de calendrier, il demande que soient mis en discussion les éléments d'un "mieux travailler, travailler autrement". Conditions de travail, effectifs, "plus de maîtres que de classes", temps de classe pour les élèves et services des enseignants, organisation du temps périscolaire, rémunérations... devront être abordés dans le cadre de négociations avec les syndicats représentatifs.

Un sondage Harris-SNUipp-FSU, paru fin août, illustre les ambiguïtés inhérentes à la réflexion sur les rythmes : la réponse des parents d'élèves en âge primaire sur la réduction de journée scolaire par exemple, montre leurs interrogations sur la prise en

charge des élèves après la classe. Si les communes devaient prendre en charge les enfants, comment garantir un temps éducatif de qualité sur l'ensemble du territoire ?

Le ministre a évoqué la nécessité de péregrinations. Banco ! Reste cependant à en définir la forme... Effectifs, bien-être, équipements, formation des enseignants sont quelques uns des dossiers connexes et incontournables que le SNUipp-FSU continuera de porter. Les enseignants seront les acteurs d'une transformation de l'école : le SNUipp-FSU a donc aussi demandé qu'ils soient consultés sur toute modification qui aurait des conséquences sur leur vie professionnelle et personnelle.

# URGENT ! CARTE SCOLAIRE et MOUVEMENT :

dernières mesures et nominations

ECOLES en situation d'attente  
ou en besoin d'ouverture  
Ou collègues sans affectation,  
envoyez-nous tous les éléments !

**CTSD JEUDI 6 SEPTEMBRE 10h30**

**CAPD JEUDI 6 SEPTEMBRE 15h** (liste aptitude PE et HC)  
Et groupe de travail 3ème MOUVEMENT

Enquête et fiche de contrôle syndicale à télécharger sur <http://88.snuipp.fr>

Faites parvenir rapidement vos informations à  
**SNUipp88-FSU**

Tel 03 29 35 40 98

Fax 03 29 64 24 41

[snu88@snuipp.fr](mailto:snu88@snuipp.fr)

La réussite de tous.



Sans modération !

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



Syndicat National/Confédéré des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et Sup | www.snuipp.fr

## GESTION DES PERSONNELS :

**Le SNUipp-FSU défendra le respect et la démocratie d'abord !**

*Les règles communes doivent être respectées.*

*Des cas dérogatoires non justifiés ont été contestés par le SNUipp88-FSU en matière de promotion et d'affectation lors de l'année scolaire précédente.*

*Il n'y a aucune raison pour que la démocratie s'arrête aux portes de l'administration.*

*Les passe-droit sont d'un autre temps.*

*Le SNUipp-FSU s'attachera au respect des droits de chacun.*

Francis GEHIN

*N'hésitez pas à nous faire parvenir toute remarque sur des dysfonctionnements constatés ou des doutes dans tous les domaines concernant la carrière et les relations professionnelles.*

## Adhérer au SNUipp dès maintenant

**C'est investir dans l'énergie scolaire  
Pour la réussite de tous**

Parce qu'il ne dispose que des ressources financières que lui fournissent ses syndiqués, le SNUipp-FSU appelle tous les enseignants à le rejoindre, en se syndiquant, pour donner encore plus de force et de sens à l'action.

**C'est votre reconnaissance et votre investissement qui font le  
SNUipp-FSU**

Pour 3 à 6 €/mois (après déduction fiscale) défendre nos intérêts matériels et moraux,  
défendre nos salaires, nos conditions de travail et le Service Public,

n'est-ce pas un bon investissement ?

EPINAL

**Crédit  Mutuel**

SAINT DIE

44 rue de la Clé d'Or  
8000

EPINAL

**Enseignant**  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

42 rue Pierre Evrat  
88100

SAINT DIE

**Tél : 0820 822 044**

N° indigo : 0,12TTC/min